

POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES ET RELATIONS FOURNISSEURS

Toshiba Tec France
Version 9 – mise à jour le 12/01/2026
Rédacteur : Responsable conformité, contrôle interne (RCCI)
Date de la prochaine révision : janvier 2027

PREAMBULE

Dans le respect de son engagement mondial, « au service des hommes, à la conquête du futur », Toshiba s'efforce de répondre aux besoins de ses clients, de ses employés, de ses actionnaires et de la société par des stratégies d'entreprises tournées vers le futur. Toshiba souhaite améliorer la situation de l'environnement et la vie de ses clients en étant à la pointe de l'innovation et en menant des activités responsables. En 2004, Toshiba a adhéré au Pacte Mondial des Nations Unies et publie chaque année un rapport sur sa Responsabilité Sociétale d'Entreprise.

Depuis 1998, le Groupe communique également son rapport environnemental. Dans le cadre de son 4ème plan environnemental volontaire, Toshiba poursuit ses efforts dans 3 domaines : écoproduits, éco-processus et écotechnologies. Ces 3 axes représentent les fondements de Toshiba.

Depuis sa création, Toshiba Tec France s'est engagé à prolonger la mission et les objectifs Développement Durable du Groupe. Cette démarche volontaire vise à réduire l'empreinte écologique, à intégrer le Développement Durable dans les produits et les services et à impliquer les collaborateurs par une approche respectueuse de toutes les parties prenantes.

CHAPITRE 1. DESCRIPTION DE LA POLITIQUE	2
1. Introduction	2
2. Responsabilité sociale & sociétale	3
3. Responsabilité environnementale	7
4. Éthique des affaires	11
5. Conclusion	13
CHAPITRE 2. ENGAGEMENTS DE NOS FOURNISSEURS	14
1. Engagements sociaux des fournisseurs	14
2. Engagements environnementaux des fournisseurs	14
3. Engagements éthiques des fournisseurs	15
4. Modalités d'engagement	16

CHAPITRE 1. DESCRIPTION DE LA POLITIQUE

1. Introduction

Chez Toshiba Tec France nous adoptons une politique d'achats responsables pour respecter l'environnement, les droits humains et lutter contre la corruption dans notre chaîne d'approvisionnement. Cette politique guide nos collaborateurs à intégrer des pratiques durables et éthiques dans leurs décisions d'achat. Celle-ci guide également nos fournisseurs vers les pratiques respectueuses des droits humains fondamentaux, de l'inclusion et de l'éthique dans leurs processus d'achats, de fabrication et de transports.

Nous croyons fermement que chaque décision d'achat a un impact sur l'environnement, la société et l'économie. Les achats responsables jouent ainsi un rôle stratégique dans la transition vers une économie durable et éthique.

Notre politique d'achats responsables vise à minimiser nos impacts négatifs tout en renforçant la durabilité, l'éthique et la transparence au sein de la chaîne d'approvisionnement.

Notre politique repose sur trois piliers fondamentaux :

- Notre responsabilité sociale & sociétale : Le respect des droits humains et des conditions de travail, la promotion de la diversité, l'équité et l'inclusion.
- Notre responsabilité environnementale : La lutte contre le réchauffement climatique, l'impact sur la biodiversité, l'impact sur la raréfaction des ressources, et la contribution à l'économie circulaire
- L'éthique des affaires : Transparence dans la chaîne d'approvisionnement, anti-corruption et protection des informations.

1.A - Objet, portée et principes

Toshiba Tec France s'engage à intégrer le développement durable et l'éthique dans l'ensemble de ses décisions d'achat, à prévenir les risques sociaux, environnementaux et d'intégrité au sein de sa chaîne de valeur, et à promouvoir une amélioration continue avec ses partenaires.

La présente politique s'applique à 100 % des achats (directs et indirects) et s'articule autour de 4 piliers : Environnement, Travail & Droits humains, Éthique, Achats responsables / chaînes d'approvisionnement.

1.B - Gouvernance et responsabilités

- Sponsor exécutif : Direction Générale
- Propriétaire du dispositif : Responsable Conformité & Contrôle Interne (RCCI)
- Fonction achats : met en œuvre la politique, intègre les critères environnementaux, social et de gouvernance (ESG) dans les appels d'offres, s'assure de la due diligence fournisseurs, pilote les plans d'actions et les revues de performance
- Fonctions support (Environnement/RSE, RH, Juridique, Finance, IT, Sécurité) : apport d'expertise thématique, production des preuves et des indicateurs
- Canal d'alerte (interne/externe, anonyme) : accessible aux collaborateurs, fournisseurs et sous-traitants (conforme loi Sapin II)

1.C - Référentiels & alignements

Sans revendiquer de certification là où elle n'existe pas, Toshiba tec France s'aligne sur les référentiels reconnus : ISO 20400 (achats responsables), ISO 14001 (environnement), ISO 45001 (SST), ISO 37001 (anti-corruption), GHG Protocol (Scope 1-2-3) et standards droits humains : Organisation Internationale du Travail (OIT) – Organisation des Nations Unies (ONU).

2. Responsabilité sociale & sociétale

2.1 - Nos engagements

Respect des droits humains et des conditions de travail

Chez Toshiba Tec France le respect des droits humains et des conditions de travail est un engagement fondamental dans la gestion responsable de nos achats et de nos relations avec les fournisseurs. Nous veillons à ce que nos activités et celles de nos partenaires respectent les normes internationales en matière de travail décent, d'égalité et de sécurité.

Nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils respectent les droits fondamentaux et veillent à l'élimination de toute forme de travail forcé, de travail des enfants et de conditions de travail abusives. C'est pourquoi, nous collaborons uniquement avec des fournisseurs qui respectent les normes internationales en matière de droits humains, y compris les conventions de l'OIT sur l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé.

Chez Toshiba tec France, nous nous engageons à assurer un suivi rigoureux de l'application de cette politique d'achats responsables afin d'en garantir l'efficacité et la transparence. Cet engagement passe par :

- L'évaluation continue de nos pratiques et de celles de nos fournisseurs, ainsi que la communication des résultats aux parties prenantes.
- La mise à jour régulière des engagements et des mesures en fonction des retours d'expérience et des évolutions réglementaires.

Promotion de la diversité, l'équité et l'inclusion

Nous considérons également la diversité et la non-discrimination comme l'un des piliers des principes fondamentaux de notre politique d'achats responsables. Nous sommes fiers de promouvoir l'égalité des chances et de lutter contre toute forme de discrimination dans le monde des affaires, qu'elle soit fondée sur le genre, l'âge, l'origine, le handicap, l'orientation sexuelle ou toute autre caractéristique.

Nous croyons fermement que la diversité dans les postes de direction et de prise de décision apporte des perspectives variées et des idées novatrices à notre entreprise et à notre industrie. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils adoptent ces mêmes principes et veillent à créer des environnements de travail inclusifs et respectueux. Nous favorisons les collaborations avec des entreprises engagées en faveur de la diversité, notamment celles qui intègrent des politiques d'égalité professionnelle et d'insertion sociale.

Le domaine du handicap, de l'insertion et de l'emploi, Toshiba TEC France marque sa volonté à promouvoir une inclusion réelle des personnes handicapées dans l'emploi et la société. Il vise également à fluidifier et à rendre complémentaire les relations entre entreprises, les entreprises adaptées (EA) et les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) notamment en cherchant à accroître les partenariats entre le secteur ordinaire et le secteur protégé et adapté pour répondre à ses marchés (cotraitance / sous-traitance) et ses activités.

Chez Toshiba Tec France, nous nous engageons à assurer un suivi rigoureux de l'application de cette politique afin d'en garantir l'efficacité et la transparence.

Cet engagement repose sur :

- **L'évaluation continue des pratiques de nos fournisseurs** en matière de diversité et d'inclusion.
- **L'accompagnement des fournisseurs** vers l'amélioration de leurs engagements et de leurs pratiques.
- **La mise en place d'actions concrètes** favorisant une chaîne d'approvisionnement plus inclusive et représentative de la diversité de la société.

2.2 - Nos objectifs

Respect des droits humains et des conditions de travail

- Garantir que **100%** de nos fournisseurs respectent les droits humains et les conditions de travail définies par l'OIT au 31/12/2027
- Interdire strictement le travail forcé et le travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement.
- Auditer **100%** de nos fournisseurs stratégiques au 31/12/2028 et maintenir des audits tous les 3 ans pour s'assurer du respect de ces engagements
- Mettre en place des mesures correctives progressives pour accompagner les fournisseurs en cas de non-conformité avant d'envisager une rupture de contrat.

Promotion de la diversité, l'équité et l'inclusion

- Garantir que **100%** de nos fournisseurs stratégiques adhèrent à notre charte de diversité et d'inclusion d'ici au 31/12/2027
- Augmenter la part des fournisseurs engagés dans des politiques d'insertion professionnelle (ex. entreprises adaptées, structures d'insertion).
- Assurer que **100% des appels** d'offres intègrent des critères liés à la diversité et à l'inclusion au 31/12/2027
- Sensibiliser **100% de nos acheteurs** aux enjeux de non-discrimination et d'achats inclusifs au 31/12/2027

2.3 - Nos actions avec nos fournisseurs

Respect des droits humains et des conditions de travail

- **Inclure des clauses sociales et de respect des droits humains** dans tous les contrats de nos fournisseurs au 31/12/2027
- **Évaluer des risques d'impacts négatifs au niveau RSE** dans la chaîne d'approvisionnement
- **Mettre en place un mécanisme d'alerte anonyme** permettant aux employés de nos fournisseurs de signaler toute violation des droits humains.
- **Réaliser des audits périodiques auprès de nos fournisseurs** afin d'évaluer leur conformité.
- **Exiger de tous nos fournisseurs et prestataires de services des conditions de travail sûres** et respectueuses du cadre légal de travail et ou des normes internationales tout au long de la chaîne d'approvisionnement en matière de droits humains
- **Instaurer un dialogue constant avec nos fournisseurs** pour les accompagner dans l'amélioration continue de leurs pratiques en matière de respect des droits humains et des conditions de travail.

Promotion de la diversité, l'équité et l'inclusion

- Inclure des clauses contractuelles engageant nos fournisseurs à respecter des principes de diversité et de non-discrimination.
- Intégrer des critères d'évaluation liés à la diversité dans nos appels d'offres et nos processus de sélection fournisseurs.
- Encourager le recours aux fournisseurs issus de l'économie sociale et solidaire (ESS), aux entreprises adaptées et aux structures favorisant l'emploi des personnes en situation de handicap.
- Mettre en place des initiatives favorisant le choix de fournisseurs au sein desquels l'équilibre femme/homme aux postes stratégiques est appliqué.
- Former nos équipes achats aux enjeux de diversité et d'inclusion dans la chaîne d'approvisionnement.
- Dans le cas de prestations de services, mettre en place un dispositif de signalement permettant aux employés des fournisseurs de dénoncer toute situation de discrimination ou de harcèlement.
- Favoriser la transparence en publiant régulièrement des indicateurs sur la diversité et l'inclusion dans nos achats.

2.4 - Nos indicateurs de suivi**Respect des droits humains et des conditions de travail**

- Taux de conformité des fournisseurs aux engagements définis.
- Nombre et fréquence des audits réalisés.
- Nombre de signalements traités via le mécanisme d'alerte anonyme.
- Pourcentage de fournisseurs ayant mis en œuvre des actions correctives à la suite des audits.

Promotion de la diversité, l'équité et l'inclusion

- Nombre et pourcentage de fournisseurs signataires de notre charte diversité et inclusion.
- Taux d'intégration de critères de diversité dans les appels d'offres.
- Montant des achats/prestations réalisés auprès de fournisseurs engagés dans l'insertion professionnelle.
- Nombre de signalements traités en lien avec des pratiques discriminatoires.

L'ensemble de ces données fera l'objet d'une publication annuelle, garantissant une transparence accrue et une amélioration continue des pratiques en matière de diversité et de non-discrimination dans la chaîne d'approvisionnement.

2.5 - Définitions des termes clés

- Travail décent : Conditions de travail justes et équitables respectant la santé et la sécurité des employés.
- Travail forcé et travail des enfants : Pratiques interdites par les conventions internationales.
- Liberté d'association : Droit des travailleurs de se syndiquer et de négocier collectivement.
- Achats responsables : Sélection de produits et services minimisant les impacts négatifs sur la planète et la société.
- Diversité : Reconnaissance et valorisation des différences individuelles au sein d'une organisation.
- Non-discrimination : Principe garantissant l'égalité de traitement et l'absence de toute distinction fondée sur des critères illégitimes.
- Entreprise adaptée : Structure employant majoritairement des personnes en situation de handicap et bénéficiant d'un accompagnement spécifique.
- Économie sociale et solidaire (ESS) : Modèle économique favorisant l'inclusion sociale et le développement durable à travers des entreprises à finalité sociale.
- Achats responsables : Sélection de produits et services minimisant les impacts négatifs sur la planète et la société.

3. Responsabilité environnementale

Prendre soin de l'environnement et de ses ressources fait partie de la tradition de Toshiba. Pour contribuer à une société plus durable et en tant qu'entreprise opérant à l'échelle mondiale, nous accordons la plus haute priorité à la conservation et à la protection des ressources à chaque étape du cycle de vie d'un produit. Nous prenons des mesures pour préserver l'énergie et les ressources et réduire le fardeau sur l'environnement. En même temps, nous comprenons les besoins de nos clients. Par conséquent, nous veillons à ce que nos produits et solutions aient non seulement un impact écologique, mais aussi un impact sur l'économie et l'efficacité des entreprises.

Pour les activités ayant des impacts sociaux et environnementaux significatifs, Toshiba TEC France veille à prendre en compte les enjeux de développement, ce qui se traduit par l'anticipation des évolutions dans le domaine environnemental, notamment en tenant compte des enjeux liés aux variations futures des combustibles fossiles, de la taxation vraisemblable des émissions, de la consommation d'énergie, de matières premières, du bilan carbone ainsi que du traitement des déchets et de la problématique du cycle de vie.

Sur la base de cette idée, le groupe Toshiba a formulé "Environmental Future Vision 2050" comme une nouvelle vision à long terme d'un point de vue global qui répond aux besoins de la société :

- Une vision à long terme d'un point de vue global qui répond à des questions telles que la neutralité carbone et la transition vers une économie circulaire. L'objectif est de "contribuer à la réalisation d'une société durable par le biais d'une gestion de l'environnement visant à créer un environnement enrichi".
- Une gestion environnementale qui vise à assurer l'harmonie avec la terre et à contribuer une société durable
- en d'autres termes, une société décarbonnée, une société de circulation des ressources et une société en harmonie avec la nature en promouvant la mise en œuvre d'initiatives dans trois domaines : la gestion de l'environnement, la gestion de l'eau et la gestion des déchets.

3.1 - Nos engagements

Chez Toshiba Tec France, nous considérons l'impact environnemental de nos achats comme un enjeu majeur de notre responsabilité sociétale. Nous sommes convaincus que la gestion responsable de nos ressources, la sélection de nos fournisseurs et l'optimisation de nos processus logistiques doivent contribuer activement à la réduction des émissions de CO₂ et à la préservation des ressources naturelles.

Nous considérons que l'innovation et l'économie circulaire sont des leviers stratégiques d'actions.

Face aux défis liés au changement climatique et à la raréfaction des matières premières, il nous paraît essentiel de repenser nos modèles d'approvisionnement en intégrant des solutions innovantes et responsables.

Afin de limiter l'empreinte écologique de nos achats, nous intégrons des critères environnementaux rigoureux dans nos décisions d'achat et privilégions les partenariats avec des fournisseurs éco-responsables et l'adoption de matériaux écologiques. En combinant réduction des déchets, approvisionnement durable, économie circulaire et amélioration continue, nous visons une diminution de notre empreinte carbone et une transition progressive vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement, efficiente et résiliente.

Chez Toshiba Tec France, nous nous engageons à assurer un suivi rigoureux de l'application de cette politique afin d'en garantir l'efficacité et la transparence.

Cet engagement repose sur :

- Une évaluation continue de nos pratiques ainsi que de celles de nos fournisseurs, avec communication des résultats aux parties prenantes.
- Le soutien actif de la recherche et développement par une valorisation des initiatives ayant un impact positif sur la chaîne d'approvisionnement.
- Une mise à jour régulière de nos engagements et de nos mesures en fonction des retours d'expérience et des évolutions réglementaires.

3.2 - Nos objectifs principaux

- Réduire de **25%** les émissions de CO₂ liées à la chaîne d'approvisionnement d'ici au 31/12/2027 (année de référence : 2022).
- Augmenter de **10%** le pourcentage de produits écologiques ou certifiés durables achetés d'ici 31/12/2028.
- Former **95%** des employés aux enjeux environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement d'ici 31/12/2027.
- Favoriser les fournisseurs locaux et éco-responsables.
- D'ici au 31/12/2027, garantir que **100 %** des fournisseurs stratégiques ont signé notre charte d'achats responsables.
- Réduire nos déchets
- **Atteindre 20% d'achats issus de l'économie circulaire** d'ici le 31/12/2029 (année de référence : 2025)

3.3 - Nos actions

- Inclure une évaluation de l'impact environnemental des fournisseurs dans leur notation globale afin de stimuler une amélioration continue.
- Pondérer les critères RSE à 25% de la notation globale de nos fournisseurs,
- Intégrer des indicateurs environnementaux dans nos décisions d'achat.
- Privilégier des fournisseurs apportant des solutions de modes de transport et d'emballages pour réduire les émissions de CO₂ (ex. suppression des emballages superflus).
- Mettre en place des objectifs d'achats responsables intégrés dans les évaluations de performance des acheteurs
- Sensibiliser et accompagner nos fournisseurs à travers des outils de formation aux bonnes pratiques environnementales.
- Instaurer un dialogue continu avec nos fournisseurs pour partager des solutions et encourager l'amélioration continue en matière de réduction de l'empreinte environnementale.
- Identifier et intégrer des fournisseurs les plus innovants en matière d'économie circulaire dans le réseau d'achats.
- Mettre en place d'un programme de recherche et développement pour intégrer des technologies respectueuses de l'environnement.

3.4 - Nos indicateurs de suivi

- Taux de réduction des émissions de CO₂ liées à la chaîne d'approvisionnement
- Taux de valorisation des déchets.
- Pourcentage de produits écologiques ou certifiés durables commercialisés.
- Nombre de formations dispensées aux parties prenantes internes et taux de participation.
- Pourcentage de fournisseurs ayant signé notre charte Achats Responsables.
- Nombre de fournisseurs locaux et éco-responsables.
- Pourcentage de fournisseurs atteignant le niveau d'engagement environnemental défini.
- Taux de progression du volume d'achats issus de l'économie circulaire
- Pourcentage d'achats intégrant des matériaux innovants.

L'ensemble de ces données fera l'objet d'une revue annuelle, garantissant transparence et amélioration continue des pratiques d'achats responsables en matière de réduction de l'empreinte environnementale.

3.5 - Définitions des termes clés

- Empreinte carbone : Impact des activités d'achat sur le climat, notamment en matière d'émissions de CO₂.
- Économie circulaire : Réduction du gaspillage grâce au recyclage et à la réutilisation des matériaux.
- Produits durables : Produits à faible impact écologique et conçus pour une longue durée de vie
- Matériaux innovants : Matériaux écologiques réduisant l'impact environnemental.
- Achats responsables : Sélection de produits et services minimisant les impacts négatifs sur la planète et la société.
- Partenariats durables : Relations commerciales à long terme basées sur des engagements environnementaux et sociaux.

4. Éthique des affaires

4.1 - Nos engagements

En matière de corruption et conflit d'intérêt, Toshiba TEC France veille au plus strict respect des exigences légales et notamment aux dispositions de la loi Sapin 2.

Elle prend des mesures concrètes pour prévenir et détecter tout acte de corruption :

- Un code de conduite définissant les comportements à proscrire
- Un dispositif d'alerte interne/externe pour signaler les comportements suspects et protéger les lanceurs d'alerte
- Une cartographie des risques de corruption
- Une évaluation annuelle des risques de conflits d'intérêts
- Des procédures d'évaluation des clients, fournisseurs et intermédiaires
- Des contrôles comptables internes pour détecter faits de corruption
- Un plan de formation pour sensibiliser l'ensemble des collaborateurs au risque de corruption (formation annuelle obligatoire)
- Un régime disciplinaire avec sanctions en cas de violation du code de conduite

Chez Toshiba Tec France l'intégrité et la transparence dans la chaîne d'approvisionnement sont des piliers essentiels d'une politique d'achats responsables. Nous considérons qu'une entreprise ne peut garantir des relations commerciales équitables sans un engagement fort contre la corruption, les conflits d'intérêts et les pratiques frauduleuses. C'est pourquoi, nous veillons au respect des normes éthiques au sein de Toshiba Tec France et visons à instaurer une relation de confiance avec nos fournisseurs, nos clients et nos parties prenantes.

Chez Toshiba tec France, nous nous engageons à assurer un suivi rigoureux de l'application de cette politique afin d'en garantir l'efficacité et la transparence.

Cet engagement repose sur :

- Une évaluation continue de nos pratiques ainsi que de celles de nos fournisseurs, avec communication des résultats aux parties prenantes.
- Une mise à jour régulière de nos engagements et de nos mesures en fonction des retours d'expérience et des évolutions réglementaires.

4.2 - Nos objectifs principaux

- Garantir que **100 %** de nos fournisseurs stratégiques adhèrent à notre charte éthique d'ici au 31/12/2027.
- Maintenir en place un **mécanisme de signalement anonyme** accessible à tous les collaborateurs et fournisseurs.
- Auditer **50 %** des fournisseurs à risque d'ici le 31/12/2027 pour s'assurer du respect des principes éthiques

4.3 - Nos actions

- **Inclure une clause éthique dans tous les contrats fournisseurs**, interdisant toute forme de corruption, fraude ou conflit d'intérêt.
- **Former régulièrement nos équipes** aux bonnes pratiques en matière d'éthique et de transparence.
- **Mettre en place un système de suivi et de traçabilité des produits**.
- **Maintenir un dispositif de signalement anonyme** permettant aux collaborateurs et aux fournisseurs d'alerter sur d'éventuelles violations éthiques.
- **Réaliser des audits réguliers** pour évaluer la conformité de nos fournisseurs aux principes d'éthique et de transparence.
- **Appliquer des sanctions** en cas de non-respect des engagements éthiques, incluant des mesures correctives et, si nécessaire, une rupture de contrat.
- **Favoriser des relations commerciales basées sur la transparence**, en instaurant des critères d'évaluation objectifs et en évitant toute situation de favoritisme.

4.4 - Nos indicateurs de suivi

- Nombre de fournisseurs ayant signé la charte éthique.
- Nombre d'audits réalisés sur les pratiques éthiques des fournisseurs.
- Nombre de signalements traités via le dispositif anonyme.
- Nombre de signalements d'irrégularités et actions correctives mises en place.
- Nombre de fournisseurs audités sur les risques de corruption
- Taux de participation aux formations éthiques des équipes achats.
- Nombre de fournisseurs accompagnés dans la mise en conformité éthique.

L'ensemble de ces données fera l'objet d'une publication annuelle, garantissant une transparence accrue et une amélioration continue des pratiques d'achats responsables en matière d'éthique et de transparence.

4.5 - Définitions des termes clés

- **Éthique des affaires** : Ensemble des principes et bonnes pratiques garantissant l'intégrité et l'équité dans les transactions commerciales.
- **Corruption** : Pratique illégale visant à obtenir un avantage indu en échange d'un paiement ou d'un service.
- **Conflit d'intérêts** : Situation dans laquelle un collaborateur ou un fournisseur favorise ses intérêts personnels au détriment de ceux de l'entreprise.
- **Transparence** : Communication claire et ouverte sur les processus d'achat et les relations avec les fournisseurs.
- **Achats responsables** : Sélection de produits et services minimisant les impacts négatifs sur la planète et la société.

5. Conclusion

L'efficacité d'une politique d'Achats Responsables repose sur un suivi rigoureux des engagements pris et sur la capacité de l'entreprise à évaluer et améliorer continuellement ses pratiques. La mise en place d'indicateurs de performance permet d'assurer la transparence, la conformité et l'impact réel des actions engagées en matière de droits humains, d'environnement, d'éthique et de DEI (diversité, équité, inclusion).

L'évaluation de nos performances vise à identifier les axes de progrès réalisés, détecter les axes d'amélioration et garantir l'adhésion de nos fournisseurs aux engagements environnementaux et sociaux. Grâce à des audits réguliers, des mécanismes de contrôle et des actions correctives, cette politique s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, en lien avec les meilleures pratiques du secteur et les évolutions réglementaires.

Cette politique est mise à jour chaque année afin de :

- Mesurer son efficacité, ajuster les stratégies en fonction des résultats obtenus et renforcer les actions prioritaires.
- Garantir son efficacité et son alignement avec les meilleures pratiques en achats responsables.

L'objectif étant d'assurer une chaîne d'approvisionnement plus responsable, transparente et durable, au bénéfice de l'ensemble des parties prenantes.

La présente politique est diffusée auprès des fournisseurs et des parties prenantes et consultable sur notre site : <https://toshibatec.fr/>

CHAPITRE 2. ENGAGEMENTS DE NOS FOURNISSEURS

Dans le cadre de notre politique de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), nos fournisseurs s'engagent à respecter les principes énoncés dans ce document. Ces engagements portent sur trois piliers fondamentaux : environnement, social et gouvernance.

1. Engagements sociaux des fournisseurs

Nos fournisseurs s'engagent à :

- **Respect des droits humains et des conditions de travail :**
 - Garantir l'absence de travail forcé et de travail des enfants.
 - Assurer des conditions de travail sûres et saines pour leurs employés.
 - Respecter les conventions de l'OIT relatives aux salaires, horaires et congés.
- **Promotion de la diversité et de l'inclusion :**
 - Lutter contre toute discrimination fondée sur l'âge, le genre, l'origine, l'orientation sexuelle ou tout autre critère protégé.
 - Promouvoir l'égalité salariale et l'accès équitable aux postes de responsabilité.
 - Dans le cas de prestations de services, assurer une diversité dans les ressources humaines mises à disposition ainsi que de relayer le dispositif de signalement permettant aux employés des fournisseurs de dénoncer toute situation de discrimination ou de harcèlement.
- Respecter les clauses sociales de nos contrats
- Se rendre disponible pour tout audit d'impacts RSE

2. Engagements environnementaux des fournisseurs

Nos fournisseurs s'engagent à :

- **Réduction des émissions de gaz à effet de serre :**
 - Mesurer et communiquer annuellement leur empreinte carbone ainsi que l'empreinte carbone des projets lorsque demandé.
 - Mettre en place un plan de réduction des émissions conforme aux objectifs de l'Accord de Paris.
 - Proposer lorsque possible des solutions de modes de transport et d'emballages pour réduire les émissions de CO₂ (ex. suppression des emballages superflus).

- **Gestion responsable des ressources :**
 - Optimiser la consommation d'énergie et favoriser l'usage des énergies renouvelables dans les prestations proposées
 - Proposer et mettre en place des solutions pour réduire et recycler les déchets générés par leur activité.
 - Limiter l'utilisation de substances dangereuses et privilégier des matériaux durables.
- **Protection de la biodiversité :**
 - Prévenir la déforestation et la destruction des écosystèmes.
 - Mettre en place des pratiques agricoles et industrielles respectueuses de l'environnement.
- **Respecter les clauses environnementales de nos contrats**
- **Participer aux ateliers proposés avec nos fournisseurs** pour réfléchir à des solutions d'amélioration de l'empreinte environnementale de notre chaîne de valeur

3. Engagements éthiques des fournisseurs

Les fournisseurs et partenaires doivent se conformer scrupuleusement à toutes les lois et règlements visant à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence et en particulier la loi française « Sapin II » du 9 décembre 2016 (n°2026 – 1691) relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique. Les fournisseurs et partenaires devront, dès lors que leur taille le requiert, se conformer aux huit piliers de la loi Sapin II :

1. Élaborer et adopter un code de conduite détaillant et illustrant les comportements interdits susceptibles de constituer des faits de corruption ou de trafic d'influence.
2. Mettre en place un dispositif d'alerte interne.
3. Établir une cartographie des risques.
4. Déployer des procédures d'évaluation des clients, fournisseurs de premier rang et intermédiaires en fonction des risques identifiés dans la cartographie.
5. Mettre en œuvre des procédures de contrôle comptable.
6. Instaurer un programme de formation destiné aux personnes les plus exposées aux risques de corruption et de trafic d'influence.
7. Prévoir des mesures disciplinaires pour sanctionner toute violation du code de conduite.
8. Assurer un suivi et une évaluation régulière des dispositifs mis en place

Nos fournisseurs s'engagent également à :

- Mettre en place des mécanismes de prévention et de détection de la corruption.
- Refuser tout acte de corruption, fraude ou favoritisme dans leurs pratiques commerciales.
- Assurer la traçabilité des matières premières et des produits fournis
- Communiquer les informations pertinentes sur la composition et l'origine des produits.
- Se conformer aux lois et règlements en vigueur dans les pays d'opération.
- S'engager à auditer et améliorer continuellement leurs pratiques RSE.
- Respecter les clauses éthiques de nos contrats
- Se rendre disponible pour tout audit de conformité aux principes d'éthique et de transparence.

4. Modalités d'engagement

Tous les fournisseurs doivent signer ce document pour attester de leur engagement envers ces principes. Ils acceptent également d'être soumis à des audits périodiques et de fournir toute preuve de conformité aux exigences définies.

En cas de non-respect de ces engagements, des mesures correctives devront être mises en place dans un délai défini. L'absence de mise en conformité pourra entraîner la résiliation du contrat commercial.